



Réunion du 14 avril 2015

17h30-20h00

Freshfields Bruckhaus Deringer LLP
2 Rue Paul Cézanne, 75008 Paris

Actions collectives et contentieux de masse dans les litiges financiers internationaux

Les processus de désintermédiation et d'internationalisation des activités financières ont conduit à une double évolution des litiges financiers : d'une part, ils mettent le plus souvent en jeu des masses d'investisseurs (notamment actionnaires et obligataires) ou déposants dont il faut consolider les demandes et, d'autre part, ils intéressent plusieurs ordres juridiques ce qui implique un risque quant à la coordination de leurs demandes. Une étude transversale de ces types de litiges implique d'envisager une pluralité de recours possibles et, en premier lieu, les actions collectives d'investisseurs fondées sur des demandes similaires, mais devant des juridictions de différents États (une présentation sera consacrée dans cette perspective aux actions collectives ayant visé la société BP). Il faut également envisager les recours des investisseurs ou déposants contre les autorités publiques, qu'il s'agisse du contentieux devant les juridictions internes visant les autorités de régulation financière (qui sera analysé dans le cadre de cette réunion selon une perspective de droit comparé) ou, phénomène plus récent, du contentieux de masse visant les États dans le cadre des mécanismes d'arbitrage relatifs aux investissements étrangers. Ce dernier type de réclamations, telles que celles relatives à la dette souveraine argentine, soulève d'ailleurs un certain nombre de problèmes procéduraux inédits dans l'arbitrage d'investissement (caractère équitable de la procédure, regroupement des réclamations, évaluation des preuves, mise en œuvre des décisions, financement des litiges, etc.) qui seront exposés et débattus au cours de cette manifestation.

Intervenants :

M. Duncan Fairgrieve, professeur associé à l'Université Paris-Dauphine ; avocat au Barreau de Paris ; Barrister (1 Crown Office Row) ;

M^{me} Sophie Lemaire, professeur à l'Université Paris-Dauphine ;

M^{me} Ianika N. Tzankova, Professor of Mass Claim Dispute Resolution à l'Université de Tilbourg (Pays-Bas) ; General Counsel, Bentham Europe Ltd. ;

Dr. Norbert Wühler, président du Comité d'appel de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; membre de la Commission kosovare des litiges relatifs aux biens immeubles